



Club Sportif des Cheminots du Mans

Section Cyclotourisme



Le Mans le mercredi 5 décembre 2018

Compte rendu Assemblée Générale du 23 novembre 2018

Membres du bureau présents : Geneviève LE GAL, Jean Louis POTTIER, Patrice BOUCHEVREAU, Johann THEBAULT, Daniel HEMONT, Serge ARTEAULT, Thierry MOURLANNE, Stéphane CHEVEREAU.

Membres du bureau excusés : tous présents

1/ Rapport moral du Président : Patrice BOUCHEVREAU

Bonsoir à toutes et à tous,

Je vous remercie d'être venus nombreux une nouvelle fois à notre assemblée générale.

Nous sommes 62 présents ce soir sur 123 licenciés + 10 adhérents.

Sont excusés : Claude Loison, Marie-Christine Mallet, Colette Caillère, Yann Trégoat, Pierre Marchand, Romain Godillot, Bernard Montmirel, Thérèse et Noël Poirier.

Tout d'abord, je voudrais qu'on rende un petit hommage à Bernard Caillère qui nous a quitté en aout.

Bernard a été trésorier adjoint pendant une dizaine d'années et a été aussi à l'initiative de l'activité marche ainsi que de plusieurs séjours en Champagne. Il était bénévole pour notamment les ravitaillements lors de nos organisations. Nos pensées vont aussi à Colette son épouse, adhérente à notre section.

Je vous demande quelques instants de silence s'il vous plait...

Bilan

Quelques belles satisfactions cette année comme notamment

Notre séjour à Saint Malo parfaitement organisé par Geneviève et Jean-Louis et avec un bon esprit de convivialité entre les participants. Serge, malheureusement blessé, n'a pas pu y participer mais on peut le remercier pour les parcours qu'il nous a concoctés.

Les 2 sorties cantons sarthois organisés par Marie-Thérèse et Gilbert Jourdet. Une formule à la journée qui fonctionne bien. A renouveler.

Brevet de 150km en semaine avec départ déporté pour ceux qui le souhaitent et repas tous ensemble au restaurant. 32 participants.

La sortie marche + repas à suivre à Sillé Le Philippe qui a eu lieu hier et a regroupé 42 personnes.

Tenues cyclistes

Cette année, nous avons renouvelé nos tenues. J'ai été agréablement surpris par la quantité de demandes dès la première commande qui est tout de même montée à 7500€. La deuxième a été de 4100€.

Une grande partie d'entre vous est à présent équipée.

L'objectif était non seulement de renouveler nos tenues mais aussi de les voir portées dans les randonnées par la plupart d'entre vous. L'objectif a été largement atteint et j'ai le plaisir de voir nos maillots défiler dans les randonnées.

C'est une satisfaction pour Romain, Stéphane, Johann et moi qui avons travaillé au choix de ces tenues avec l'aide du bureau.

Merci à tous.

Je vous ai envoyé un message pour réaliser une nouvelle commande que je voudrais effectuer le plus tôt possible de façon à équiper ceux qui souhaitent des tenues d'hiver dès début 2019. Le délai est d'environ 8 à 10 semaines. Vous me donnerez vos commandes après la réunion, délai de réponse maximal 3 décembre 2018.

Il reste encore quelques anciens maillots Noret bradés à 10€ que je tiendrai à votre disposition ce soir après l'assemblée générale.

Participation aux randonnées extérieures

Nous avons une bonne participation aux randonnées proches du Mans, c'est très bien.

Par contre très faible présence dans les randonnées plus éloignées même en Sarthe. Pensez au covoiturage qui permet de réduire les frais ainsi que l'impact climatique. Nous avons aussi besoin des clubs éloignés lorsque nous organisons notre cheminote.

Bénévoles pour la cheminote (entre autres)

Pensez chacun à prendre la relève un jour ou l'autre, je pense notamment aux plus jeunes d'entre nous. Nous aurons besoin de nouveaux bénévoles pour notre prochaine Cheminote qui aura lieu le 7 avril. On aura besoin de vous, car certains de nos bénévoles actuels vont devoir cesser ces activités pour diverses raisons. La moyenne d'âge est de 63 ans et vous comprendrez que nos anciens qui sont majoritaires parmi nos bénévoles aient besoin de passer la main.

Il y a aussi des fonctions à assurer au sein du club.

La réalisation des parcours est depuis de nombreuses années assurée par Serge. Il souhaite avoir un associé dans un premier temps, pour laisser la main plus tard. Serge vous expliquera tout à l'heure en quoi consistera cette aide.

Sécurité :

C'est un aspect très important de notre activité. Nous roulons souvent en groupe et ceci nécessite des précautions particulières, Quand on est en tête, il faut penser aux copains cyclos qui nous suivent. Soyons prudents...ce n'est pas toujours le cas.

Je laisserai Thierry Murlanne, notre délégué sécurité vous exprimer ses recommandations.

Référents :

Cette année, nous avons nommé des référents pour chaque groupe. Bien entendu, ils ne sont pas toujours présents au départ mais vous devez tout de même respecter l'ordre des départs. Dimanche dernier, en l'absence du référent le troisième groupe est parti avec le deuxième groupe mais certains n'ont pas pu suivre et se sont trouvés isolés. Le groupe 3 s'est trouvé disloqué. Il faut éviter ce genre de situation s'il vous plait. Chacun doit décider dans quel groupe il roulera avant le départ et non pas en cours de route.

100 ans du CSCM :

2019 sera l'année anniversaire des 100 ans du CSCM

Une commission de travail a été mise en place avec notamment Jean Haissant, notre représentant au comité directeur. Il est demandé à toute personne disposant de documents (photos, coupures de presse, affiches, etc....) de les faire parvenir à Jean.

Quelques informations :

*La participation pour le club dans la prise de licence passera à 5€ soit une augmentation de 2€. Il y a quelques années elle était de 7.5€. Nous l'avons ramenée à 3€ à l'occasion des 40 ans du club et maintenue à ce niveau l'an passé. Cette année notre participation importante lors de la première commande de tenues cycliste et la mise en place d'un stock ont réduit notre trésorerie. D'où cette petite augmentation qui nous permettra notamment de préparer correctement notre cheminote et de participer financièrement aux activités qui entretiennent la convivialité dans le club.

*Brevet de 200km : Nous n'avons pas organisé ce brevet l'an passé, les faibles participations des années précédentes étant décourageantes pour Albert Fouillet notre organisateur.

Pour 2019, nous vous proposons de refaire ce brevet mais dans une nouvelle formule. Il sera réalisé le même jour que le brevet de 150km avec un repas au restaurant le midi à 50km environ du Mans. Un départ déporté sera proposé pour ceux que ne sentent pas en capacité d'effectuer une grande distance. Le lieu du déjeuner sera le point de ralliement de tous les groupes. Tous les cyclos rentreront ensemble après le repas pour les 50 derniers km. C'est un test et nous verrons ensuite si la formule fonctionne, si on peut l'améliorer ou si on doit abandonner ce brevet.

*Il est encore temps pour s'inscrire au banquet du samedi 1^{er} décembre.

Je remercie Alain Lemercier, président du comité directeur, de sa présence. Il prendra la parole un plus tard.

Merci de votre attention et bonne soirée.

2/ Rapport d'activité du Secrétaire : Stéphane CHEVEREAU

L'effectif :

Cette année nous avons enregistré l'arrivée de nouveaux adhérents et en parallèle enregistré 12 non réaffiliations: soit un flux négatif de -5 L'effectif qui était de **128** adhérents en 2017 est donc passé à **123** en 2018 => **effectif en baisse de -4%**. Le Club des Cheminots est le troisième club de la Sarthe en effectif après le club de Changé ; le deuxième club étant Spay. La moyenne d'âge de la section a augmenté. Elle est passée de **62,7** ans en 2017 à **63,3** ans en 2018.

L'effectif de 123 adhérents est composé de **99** hommes 80,5% et **24** femmes 19,5%. La parité du club est dans la ligne de celle du CODEP qui enregistre un pourcentage de femmes d'environ (20%).

Le nombre de cheminots et ayants droits est de 12 (9 hommes et 3 femmes) et représente 9,8% de l'effectif.

En 2018 le club a enregistré 10 adhésions (pour 7 adhésions en 2017)

Revue cyclotourisme : 10 abonnements enregistrés en 2018 (-1 sur 2017)

Assurances :

3 formules d'assurances:

L'assurance mini braquet (5 en 2017 : 4%)

L'assurance petit braquet (91 en 2017 : 74%)

L'assurance Grand braquet (27 en 2017 : 22%)

Rappel : Le formulaire FFCT concernant la validation des formules d'assurances est obligatoire et doit être signé par chaque licencié.

Déclaration d'accident : obligatoire sur internet

Tarifs 2019 : la cotisation FFCT n'évolue pas, mais les frais club passent de 3 à 5€. la revue augmente de 1€.

Participation aux randonnées : Daniel Hémond énumère les randonnées effectuées par les licenciés (ées) en 2018.

Route FFCT : 277 participants (tes) pour 13 randonnées, soit une moyenne de 21 participants (es)/randonnée.

Brevets du club : 160 participants (tes) pour 4 brevets, soit une moyenne de 40 participants (tes) par brevet.

Rayons sarthois : 70 participants (tes) pour 2 rayons, soit une moyenne de 35 participants (tes) par rayon.

Route FFCT hors département : semaine fédérale à Epinal (3 part.), La balade des féminines vers les Alpes Mancelles (2 féminines), semaine européenne en Pologne (0 part.).

Route hors FFCT : 12 randonnées pour 26 participants.

VTT Trans-Sarthe : 12 participants pour 1 randonnées (6 marcheurs)

3/ Randonnées pédestres 2018 : Geneviève Le Gal

Les 34 sorties, de novembre 2017 à début mars 2018, ont représenté 349,3 km avec une moyenne de 10 km/sortie. 529 ont participé aux randonnées soit une moyenne de 16 participants/sortie. Les randonnées sont reconduites pour 2018-2019.

4/ Canton 2018 : Marie-Thérèse Jourdet

présentation du bilan 2018

2 sorties:

- 16 mai, départ de Noyen, 16 participants, déjeuner à Solesmes.*
- 27 Septembre, départ de Ballon, 18 participants, déjeuner à Vivoin.*

5/ Licences 2019 : Stéphane Chevereau

Rappel des formules de licences: vélo balade, vélo rando, vélo sport

6/ Rapport financier du Trésorier : Johann Thébault

Le trésorier du club, présente les chiffres 2018, et commente les dépenses et les recettes dégageant un solde débiteur de 1039,28€

Le budget 2019 est estimé à 18700€ en dépenses et 16635€ en recettes soit un déficit de 2065€.



CSCM CYCLOTOURISME



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2017/2018

DEBIT (charges)		CREDIT (produits)	
DESIGNATION	MONTANTS	DESIGNATION	MONTANTS
Licences	6549,70	Licences et adhésions	6919,00
Nouvelles tenues *	8791,00	Ventes tenues	9059,42
Animations internes (Séjour St Malo, J Loisirs galette, AG)	5215,94	Animations internes (Séjour St Malo, journée loisirs)	3810,00
Frais généraux	461,42	Subvention Municipalité	280,00
Manifestations extérieures	150,00	Aide Fédé	48,20
Transport	45,00	Intérêts fonds placés + remboursement frais	57,16
TOTAL DES CHARGES	21213,06	TOTAL DES PRODUITS	20173,78

BALANCE DE L'EXERCICE

SOLDE DEBITEUR (Déficit)

1039,28

SOLDE CREDITEUR (Bénéfice)

Livret A	98,29
Caisse liquide	46,00
Valeur sur compte courant	4852,60
TOTAL	4996,89

* + un chèque de 2900 € non débité au 31/07

Stock au 31/07 de 1762 € soit participation Club de 870 €

Valeur du matériel en stock :

1762,00



CSCM CYCLOTOURISME



PROJET DE BUDGET 2018/2019

DEBIT (charges)		CREDIT (produits)	
DESIGNATION	MONTANTS	DESIGNATION	MONTANTS
Licences	6600	Licences, adhésion	7100
Animations internes (J Loisirs, séjour, galette, AG)	5000	Participation animations internes	3700
Equipement (renouvellement tenue)	5300	Equipement (tenue)	3700
Cheminote	1400	Recettes Cheminote	1850
Frais généraux	350	Subvention	280
Transport	50	Intérêts de placement	5
		Subvention	
TOTAL DES CHARGES	18700	TOTAL DES PRODUITS	16635

BALANCE DE L'EXERCICE	
SOLDE DEBITEUR (Déficit)	2065
SOLDE CREDITEUR (Bénéfice)	

7/ Rapport d'Activité du Délégué Sécurité : Thierry Mourlanne

CHEMINOTS : 6 accidents dont 2 avec hospitalisation

- *Chien sortie sur la route*
- *Roulé sur un chat de nuit*
- *Heurté à l'arrière par un motard*
- *Heurté frontalement par une voiture*
- *Un à cause des infrastructures*
- *Chute pendant la Laurent Brochard*

Rappels:

- On part en groupe
- Le niveau est hétérogène
- Nous avons TOUS une responsabilité vis-à-vis des participants en difficulté
- Pas celle de les attendre mais celle de s'assurer qu'ils rentrent dans de bonnes conditions
- On ne devrait lâcher personne sans s'en être aperçu
- *Il faudrait toujours s'assurer que la personne qui décroche est en état de rentrer, seule ou accompagnée.*
- *Au dernier Paris-Brest-Paris, un groupe d'un club breton a « perdu » un de ses membres. Il a été retrouvé par hasard, mort sur le bord de la route.*
- *Comment peut-on assumer cela vis-à-vis de soi-même et de la famille ?*

8/ Compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité départemental du 16 novembre 2018: Patrice Bouchevreau

36 clubs présents sur 38, accueillis dans la salle du Royal par » l'association vélo pour tous » qui regroupe 3 clubs : Le CCL , le SOM et l'ASPTT .

Le bureau du Codep est constitué actuellement de 5 personnes: Mireille Touchard (présidente), Bernard Migot, Nicolas Touchard, Monique Frèrejacques et Yannick Livet. Les candidatures sont les bienvenues pour le bureau et aussi pour les diverses commissions.

Rapport d'activités :

Légère baisse de licenciés en Sarthe : 1978 (-22/2017)

Notre club est le 3^{ème} en nombre d'adhérents (123) derrière Changé(245) et Spay (128).

Edition du : 5 décembre 2018

Besoin de bénévoles pour la semaine nationale et européenne des jeunes à La Flèche (SNEJ 2019) du 3 au 14 juin.

Divers postes à pourvoir comme installations des barrières, sanitaires, marquage sols, du réfectoire, gardiennage camping, sécurisation du rallye, du déplacement au zoo, animation, restauration (service, tri déchets, buvette, ...).

Journées des féminines : Cette journée a été reportée à cause du mauvais temps : 12 participantes dont 2 cheminotes que je félicite. Elles ont roulé principalement sur la V44. Elle s'est très bien déroulée aux alentours de St Léonard des Bois.

En 2019 : elles auront lieu du 30 mai au 2 juin vers Le Lude.

En 2020 : toutes à Toulouse.

Ballade touristique a eu lieu à Lhomme, très appréciée par les 40 participants.

Formation : Stages proposés pilotage route, pilotage VTT, Secourisme PSC1, Formation d'aide aux délégués sécurité, utilisation d'un GPS , animateur. Ces stages gratuits seront reconduits en 2019.

Rayons 2018 décevants: 203 participants au 1^{er} mai et 154 en septembre

Il n'y aura pas de rayons sarthois en 2019. Cette formule de randonnée s'essouffle et un certain nombre de clubs souhaitent arrêter cette organisation. Les rayons sarthois seront donc mis en stand-by en 2019. Le Codep réfléchira en 2019 à la continuité ou non de ces randonnées ou à une autre formule.

Sécurité : 37 déclarations d'accident dont 18 avec hospitalisation, 1 décès(accident cardiaque) .

Photos : activités 2018 en hausse (sujet fleuves et cours d'eau), 37 participants (14 en 2017). 204 photos.

2019 : sujets Sarthe : Parcs et jardins, y compris les potagers.

Remise des récompenses suivant les challenges pour les clubs et les féminines.

Le club des cheminots est premier au challenge féminin=> 1 coupe. Félicitations à nos féminines. Avis aux hommes pour faire aussi bien en 2019. 2^{ème} Téléché. 3^{ème} Changé. On peut les applaudir...

Marie-Thérèse Jourdet est 1^{ère} au challenge départemental féminin. Bravo ! => 1 cadeau. On peut l'applaudir.

Divers : 2 cols sarthois sont reconnus par le club des 100 cols. Il s'agit du col de la Source et du col de la croix de la Mare.

9/ Lecture du calendrier des randonnées 2019 : Daniel Hémont

Lecture des randonnées dont La Cheminote le 7 AVRIL 2019.

10/ Journée loisirs : Jean Louis Pottier

33 participants pour une belle journée où l'on a pu déjeuner à l'intérieur le midi et le soir.

11/ Proposition séjour du club : Geneviève Le Gal

Pas de lieu trouvé à ce jour

12/ Désignation des responsables d'activités: Patrice Bouchevreau

Parcours : ARTEAULT Serge

Cantons Sarthois : JOURDET Marie-Thérèse

Galette des Rois : DAULNY Paulette, POIRIER Thérèse, Marie-Jeanne LE GAL.

*Repas de fin d'Année : AUBRY Jean*Louis & FAGOT Claude.*

Brevets des 50, 75, 100, 150 : FAGOT Claude, POIRIER Noël

Distribution des parcours : HAISSANT Jean.

Correspondant auprès des Médias : POTTIER J. Louis.

Responsable photos : POUSSE Daniel

Responsable de la randonnée pédestre : LE GAL Marie-Jeanne.

Responsable du site internet et du forum: VERDON Daniel.

13/ Diaporama SRMR: Thierry Mourlanne

Diaporama sur la Silk Road Mountain Race: la route de la soie.

14/ Questions diverses : Patrice Bouchevreau

Pas de remarques particulières

15/ Récompenses : Jean-Louis Pottier

Récompense remise à Marie-Thérèse Jourdet, en remerciement pour l'organisation des cantons Sarthois.

16/ Election du Comité de section:

13 membres composaient le comité de section en 2018.

Les 13 membres renouvellent leur candidature pour 2018. Pas de nouvelle candidature.

62 électeurs présents à l'assemblée générale. 62 bulletins exprimés.

Dépouillement : Maryvonne Brouard et Alain Bruteul.

*Sont élus à l'unanimité : **ARTEAULT** Serge, **AUBRY** Jean Louis, **AUBRY** Sylviane, **BOUCHEVREAU** Patrice, **CHEVEREAU** Stéphane, **FAGOT** Claude, **HAISSANT** Jean, **HEMONT** Daniel, **JOURDET** Marie-Thérèse, **LE GAL** Marie-Jeanne, **MOURLANNE** Thierry, **THEBAULT** Johann.*

*Est élu avec 60 voies: **POTTIER** Jean Louis,*

13 membres composeront le Comité de Section en 2019

17/ Tirage de la tombola

Remise des lots

18 Election du bureau :

Sont élus à l'unanimité:

*Président d'honneur : **HAISSANT** Jean*

*Président : **BOUCHEVREAU** Patrice.*

*Vice-présidents : **ARTEAULT** Serge - **POTTIER** J. Louis*

*Secrétaire : **CHEVEREAU** Stéphane, adjoint : **HEMONT** Daniel*

*Trésorier : **THEBAULT** Johann, adjoint **LE GAL** Marie-Jeanne.*

*Membre Comité directeur : **HAISSANT** Jean.*

*Délégué Sécurité : **MOURLANNE** Thierry*

Le verre de l'amitié clôt la séance vers 23h15